

**Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des séances régulières publiques du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.**

## Nominations

Lors de cette séance régulière, les nominations suivantes ont été entérinées par le conseil d'administration :

- Chef du département de médecine générale : D<sup>r</sup> Simon Toussaint
- Commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services : M. Martin Bigras
- Directrice des services multidisciplinaires et directrice clinico-administrative pour le projet OPTILAB : M<sup>me</sup> Annie Robitaille
- Directeur du programme santé mentale adulte et dépendance par intérim : M. Dave Fillion

## Engagement de l'établissement dans l'actualisation du mandat associé à la désignation en traumatologie

Quatre installations du CIUSSS MCQ ont été désignées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la prise en charge des usagers traumatisés depuis 1998 : le Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) (centre secondaire régional), l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et l'Hôpital Sainte-Croix (centres secondaires), et le Centre de services du Haut-Saint-Maurice (centre primaire). Des structures ont été mises en place et des compétences cliniques ont été développées dans les vingt dernières années en cette matière.

Parmi les exigences révisées par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et adoptées par le MSSS, figure l'obligation de confirmer l'engagement de l'établissement et la structure de concertation de l'installation. Il est à noter que cet engagement doit faire l'objet d'un processus de renouvellement aux 5 ans.

Le conseil d'administration a donc donné son appui formel à l'établissement dans l'actualisation du mandat associé à la désignation en traumatologie des installations désignées sous leur gouverne.

## Adoption des modes opératoires normalisés (MON)

Les modes opératoires normalisés (MON) sont des instructions détaillées et écrites visant à assurer l'accomplissement uniforme d'une tâche particulière. Ils s'appliquent à tous les projets de recherche ou essais cliniques (subventionnés et contractuels) avec des participants humains. Ils visent ainsi à :

- Assurer la qualité quant aux bonnes pratiques en recherche clinique qui se déroule au sein du CIUSSS MCQ;
- Assurer la protection des participants et atteindre des normes de qualité élevées en recherche clinique;

- Soutenir l'activité de recherche clinique menée au CIUSSS MCQ;
- Aider les chercheurs cliniciens à atteindre des standards de qualité internationaux dans leurs activités de terrain en recherche clinique;
- Servir d'outil de formation au sein de l'établissement pour les personnes réalisant de la recherche clinique.

Le conseil d'administration a donc adopté les MO) lors de cette séance.

### Modification de la Procédure de prévention et d'intervention en cas de chaleur extrême pour le CIUSSS MCQ

La Procédure de prévention et d'intervention en cas de chaleur extrême pour le CIUSSS MCQ remplacera la Procédure de prévention et d'intervention en cas de chaleur pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les ressources non institutionnelles (RNI) et les résidences privées pour aînés (RPA) (PRO-13-003) qui a été adoptée par le conseil d'administration du CIUSSS MCQ le 14 mai dernier.

Les modifications adoptées par les membres du conseil d'administration permettront d'assurer une meilleure planification des activités au sein des installations et de tous les programmes-services sous la gouverne du CIUSSS MCQ lors d'épisodes de chaleur extrême.

**Prochaine séance régulière publique du CA :  
le 17 décembre 2019 à Victoriaville**

*L'heure et le lieu seront précisés  
sur l'avis de convocation qui sera publié  
7 jours avant la séance.*